**ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DE**

**aux fonctions de secrétaire général de mairie de Madame/Monsieur……….……………**

 Madame/Monsieur le Maire de………………………….

VU, le code général de la fonction publique,

VU, le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-19-1,

VU, la loi n°2023-1380 du 30/12/2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie, notamment son article 1,

VU, la délibération du Conseil Municipal en date du ……………..………. portant création du poste au grade de………………..………à temps (non) complet (………./35h), pour exercer les fonctions de secrétaire de mairie,

Vu l’arrêté en date du………………. portant recrutement de Madame/Monsieur………….………. pour exercer les fonctions de secrétaire de mairie

VU, l’arrêté en date du …………………portant avancement de ………………au grade de…………………………….. , à compter du………………,

ou

VU, le contrat à durée (in)déterminé en date du ……………. recrutant…………….., sur un poste de secrétaire de mairie à compter du ……………………

VU l’arrêté de Madame/monsieur le Maire de……………… portant attribution de la Nouvelle Bonification Indiciaire à compter du………………. à Madame/Monsieur………………….

CONSIDERANT que le nombre d’habitants de la commune de ……………………….. est inférieur à 2000/3 500 habitants,

CONSIDERANT qu’aucun agent n’exerce les fonctions de directeur général des services, et qu’il y a lieu de désigner conformément à l’article L. 2122-19-1, un agent aux fonctions de secrétaire général de mairie,

# ARRÊTE

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ARTICLE 1 : |  | À compter du 1ER janvier 2024 (ou la date de prise de fonction si ultérieure) Madame/Monsieur ……………………est nommé(e) aux fonctions de secrétaire général de mairie à temps (non) complet (……../35h) de la commune de…………………………….. |
|  |
| ARTICLE 2 : |  | Ampliation du présent arrêté sera transmise à :- L’agent Comptable de la Collectivité,- Monsieur le Président du Centre de Gestion de l’Aube- L’agent. |

Notifié le : ............................. Fait à…………….., le ....................

L’agent, Madame/Monsieur le Maire

Madame/Monsieur le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.